

Jean-Baptiste André Godin aux conseillers généraux de l'Aisne, 8 mai 1872

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (12)

Collation 3 p. (65r, 66r, 67v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin aux conseillers généraux de l'Aisne, 8 mai 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45946>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 mai 1872](#)

Lieu de rédaction 22, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Inconnu](#)

Lieu de destination Aisne (France)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin adresse un nouvel exemplaire du questionnaire de la commission d'enquête sur le régime des transports. Il leur rappelle qu'ils l'ont prié au cours de la dernière session de les convoquer à Paris ou à Versailles au sujet de cette enquête, mais les invite néanmoins à remplir le questionnaire et à le lui renvoyer pour servir de base à la discussion. Godin évoque les annuités à payer pour la Sambre canalisée et le canal de jonction de la Sambre à l'Oise.

Notes

- Destinataires : « Conseillers Généraux » selon l'index du registre de correspondance.
- La lettre est une lettre circulaire envoyée à chacun des conseillers généraux de l'Aisne.

Mots-clés

[Finances publiques](#), [Transport de marchandises](#)

Lieux cités

- [Canal de la Sambre à l'Oise](#)
- [Sambre \(cours d'eau\)](#)
- [Versailles \(Yvelines\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 8 Mai 74.

65

Monsieur et cher collègue

Vous avez du recevoir dans la dernière semaine d'Avril les questionnaires de la commission d'enquête sur le régime des transports, que le questeur de l'Assemblée avait, je pense, oublié d'envoyer à M. le Préfet, précédemment.

Cela a dû être fait au sujet d'un rappel, mais n'ayant alors je crois pas envoyer en envoyer un nouvel exemplaire aujourd'hui.

Le 29 mai nous nous sommes séparés à la dernière sécession, vous m'avez fait l'honneur de me faire de nous convier soit à Paris, soit à Versailles, au sujet de cette enquête. Bien qu'il soit

utile que nous causions ensemble
de cette enquête, peut-être croirez-
vous bon que chacun de nous
dépose ses observations et ses
réponses afin que les différentes
parties du département facent
connaître les besoins qui leur
sont propres

On nous invite à attribuer
aux réponses le même numéro
d'ordre qu'aux demandes des
questionnaires et à réservrer
aussi brièvement que possible les
faits, les chiffres et les discussions.

Les chiffres que je viens seule-
ment d'obtenir du Gouvernement,
mais qui ne me sont pas abso-
lument garantis, sur le canal
de jonction de la Sambre à l'Escaut
et de la Sambre canalisée
corroborent à ce résultat qu'il
faudrait payer, pour les communautés

à courir de la Sambre canalisée
548 000 francs par an, et pour
le canal de jonction de la
Sambre à l'Oise 809 000 francs.

Ces chiffres me paraissent
mériter d'être bien sérieusement
contrôlés par nous.

Il faudrait pour cela que nous
puissions obtenir en Belgique
l'état des transports qui ont été
effectués sur la Sambre depuis 7
ans. Ce serait d'un intérêt con-
siderable pour lutter contre les
manœuvres du monopole.

Je vous proposerais volontiers
de me renvoyer les questionnaires
envoyés, et je vous convoquerai
aussitôt, si vous le jugiez utile, pour
examiner l'ensemble des observa-
tions qui seront renforcées.

Veuillez agréer, Monsieur et cher
collègue, l'assurance de mes meilleures
sentiments.